



MONCEAUX

sur Dordogne

Votre journal d'information municipal

Juillet 2026



Signalétique du bourg



Refonte site internet



Nouveau conseil municipal



Comice agricole



Pôle médical





MONCEAUX

sur Dordogne

Votre journal d'information municipal

Juillet 2026

Le mot du Maire



À l'aube de ce nouveau mandat, je tiens tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, à adresser nos plus chaleureux remerciements pour votre confiance renouvelée lors du 15 mars dernier. Ce nouveau mode de scrutin ne permet pas la libre expression mais pour autant, un peu plus de 75% d'entre vous se sont déplacés et nous pouvons nous en féliciter.

Soyez assurés que cette nouvelle équipe aura à cœur de poursuivre l'engagement initié pour valoriser notre commune et y créer de nouveaux services.

Je tiens aussi à sincèrement remercier nos élus sortants qui ont œuvré eux aussi avec beaucoup de cœur pour notre collectivité au cours des 6 années écoulées.

Nous nous en tiendrons à la feuille de route que nous vous avons proposée en amont du scrutin, avec toujours à l'esprit un service public de qualité au travers d'une relation de proximité.

Veillez noter que nous sommes aussi et résolument attachés à nos traditions : la journée des mais aura lieu le samedi 12 septembre. Vous pourrez ainsi aller féliciter chacun de vos élus à son domicile. Une soirée festive viendra clôturer cette belle journée d'échange et de partage. Vous y êtes toutes et tous chaleureusement conviés. Pour le repas du soir : inscription obligatoire à la mairie.

Je vous souhaite un très bel été sur notre magnifique commune.

Bien à vous

Vincent ARRESTIER

Sommaire

VIE PRATIQUE A MONCEAUX	Page 3	Annuaire des associations	Page 15
Nouveau conseil municipal	Page 3	Vigilance cyanobactéries	Page 16
Bons réflexes de voisinage	Page 4		
Pôle médical du Chassang	Page 4	INFO-CONSO	Page 17
PLUI	Page 5	Fraude chez ANTS	Page 17
Déchets	Page 5	Faux mails de BOOKING	Page 17
IntraMuros	Page 5		
Cimetière	Page 6	ASSOCIATIONS	Page 18
Site internet de Monceaux	Page 6	AMAC	Page 18
Le nid des lucioles	Page 7	APE	Page 18
		COMITÉ DES FÊTES	Page 19
PROJETS	Page 8	CANTABILE	Page 20
Extension de l'école	Page 8	FAMILLES RURALES	Page 20
		LA GYM	Page 21
TRAVAUX	Page 9	LES POUDOUS	Page 22
Traversée de Laygues	Page 9	TAMBOURINS CLUB	Page 22
Signalétique dans le bourg	Page 10	L'OUSTAL	Page 23
		CORREZE VOL LIBRE	Page 25
ACTUALITES	Page 10		
Recensement citoyen	Page 10	UN PEU D'HISTOIRE	Page 27
Service civique	Page 11		
Infos déchetterie	Page 12	RECETTES D'ICI ET D'AILLEURS	Page 29
Votre assurance RC	Page 13		
Les réflexes "Canicule"	Page 13	JEU	Page 30
Frelon asiatique	Page 14		
Plantation des Mais	Page 14	ETAT CIVIL	Verso
Journée citoyenne	Page 14		

MAIRIE

Le Bourg
19400 MONCEAUX SUR DORDOGNE
Tél. 05.55.28.06.95
mairie@monceaux-sur-dordogne.fr
www.monceaux-sur-dordogne.fr
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 8h à 12h

Directeur de publication : Vincent ARRESTIER,
Maire de Monceaux sur Dordogne
Rédaction : commission Information et
communication, et associations
Crédits photos : Municipalité, associations
Impression : Les Imprimeurs Corrégiens
Papier : PEFC
Tirage : 360 exemplaires

Vie pratique à Monceaux

Le nouveau conseil municipal au service de notre commune :



Agir unis pour bien vivre à Monceaux

À la suite des dernières élections municipales, le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois le 20 mars dernier, pour sa séance d'installation. Composé d'élus aux parcours, aux compétences et aux sensibilités complémentaires, tous partagent une même ambition : agir avec engagement, proximité et responsabilité au service de l'intérêt général.

Ce nouveau conseil municipal a pour mission de poursuivre le développement de notre commune, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de préparer l'avenir en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Dans un esprit d'écoute, de dialogue et de transparence, les élus souhaitent entretenir une relation de confiance avec l'ensemble des habitants. Chacun pourra ainsi contribuer, par ses idées et ses remarques, à la vie de notre village.

Les membres du conseil municipal :

Vincent Arrestier a été réélu à l'unanimité à la tête de la commune.

Les adjoints suivants ont été désignés :

- 1er adjoint : Marie Nacry
- 2ème adjoint : Bruno Dubourg
- 3ème adjoint : Jennifer El Aouni
- 4ème adjoint : Xavier du Pradel

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
FINANCES	Christian du Pradel	
	Marie Nacry	
	Pauline Jouin-Bréard	
TRAVAUX	Marie Nacry	
	Pauline Chalmey	
	Bruno Dubourg	
	Jean-Philippe Poujade	
	Laurent Aveline	
	Paul Delage	
INFORMATION / COMMUNICATION	Pascal Lathieyre	
	Xavier du Pradel	
	Amélie Malaroché	
	Pauline Jouin-Bréard	
	Jennifer El Aouni	
	Pauline Chalmey	
URBANISME / PLUI	Pauline Jouin-Bréard	
	Amélie Malaroché	
	Laurent Aveline	
	Pascal Lathieyre	
	Christian du Pradel	
	Jean-Philippe Poujade	
CAISSE DES ÉCOLES	Vincent Arrestier	Jennifer El Aouni
	Pauline Chalmey	Laurent Aveline
	Pauline Jouin-Bréard	Amélie Malaroché
APPELS D'OFFRES	Bruno Dubourg	Laurent Aveline
	Jean-Philippe Poujade	Martine Mercier
	Pascal Lathieyre	Paul Delage
FDEE 19	Vincent Arrestier	Jean-Philippe Poujade
	Bruno Dubourg	Pascal Lathieyre
	Vincent Arrestier	
	Bruno Dubourg	
	Martine Cros	
	Pauline Chalmey	
	Vincent Arrestier	



Vivre ensemble à Monceaux : les bons réflexes de voisinage



À Monceaux-sur-Dordogne, nous avons la chance de bénéficier d'un cadre de vie particulièrement préservé et paisible. Avec le retour des beaux jours, les activités en extérieur ont repris, les jardins sont animés et les soirées se prolongent. C'est l'occasion idéale pour rappeler quelques règles simples de civisme et de savoir-vivre, essentielles au maintien de la bonne entente entre tous.

En matière de tranquillité publique, les bruits liés aux activités de bricolage ou de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) peuvent rapidement devenir une source de gêne pour l'entourage. Afin de respecter le repos de chacun, l'arrêté préfectoral de la Corrèze encadre strictement l'utilisation de ces outils bruyants. Nous vous remercions de bien vouloir réserver vos travaux aux créneaux réglementaires :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche et les jours fériés, uniquement le matin de 10h00 à 12h00.

Le respect du voisinage passe également par un entretien rigoureux de nos propriétés, notamment en bordure de terrain. Le Code civil rappelle à ce titre que les plantations d'une hauteur inférieure à deux mètres doivent être installées à une distance minimale de 50 centimètres de la propriété voisine. Pour les arbres plus hauts, un recul de deux mètres est exigé. Dans tous les cas, il appartient au propriétaire de tailler les branches qui dépassent chez les voisins.

Au-delà des textes réglementaires, c'est avant tout le bon sens et la communication qui garantissent l'harmonie dans notre village. Si vous prévoyez de longs travaux ou une réception familiale, une simple information préventive auprès de vos proches voisins est toujours grandement appréciée. De même, face à une nuisance, privilégiez toujours un dialogue courtois : bien souvent, la gêne causée est involontaire et se résout simplement autour d'une discussion.

Par ailleurs, à compter de 2027, chaque propriétaire se devra de débroussailler 50 mètres autour de son habitation : il s'agit des obligations légales de débroussaillage (OLD : définies par arrêté préfectoral). Cette obligation, liée bien entendu à la nécessaire diminution du risque incendie, supposera également une bonne entente entre voisins afin que chacun fasse le nécessaire autour de chez lui.

La municipalité remercie chaleureusement chacun d'entre vous pour ces attentions quotidiennes qui font la qualité de notre vie locale.

Le pôle médical du Chassang a été inauguré



En activité depuis quelques mois, le cabinet médical flambant neuf du docteur Sylvie Claux-Senon attendait son inauguration officielle. En effet, pour pouvoir accueillir comme il se doit ce bel équipement, la municipalité devait attendre la fin de la période de réserve électorale.

C'est donc le 24 avril dernier que de très nombreuses personnes se sont rassemblées devant le local idéalement situé en bordure du bourg : des élus du territoire, les médecins et pharmaciens, actifs ou retraités, des environs, les représentants des entreprises ayant mené à bien les travaux et, bien entendu, de nombreux Moncellois heureux d'accueillir sur leur commune cette belle réalisation d'une « enfant du pays ».

Entourée du docteur Camille Farges et des assistantes Marine et Ombeline, Sylvie Claux-Senon prononçait un très beau discours, expliquant qu'elle avait choisi de créer cette installation seule et sans aide extérieure, sur sa commune d'origine, pour préserver son indépendance. Elle suscitait une belle émotion en remerciant ses parents, agriculteurs sur la commune, qui avaient surmonté les difficultés pour lui permettre de mener à bien ses études de médecine.



Elle annonçait en outre l'arrivée en novembre prochain d'un troisième médecin sous le statut de « docteur junior » (*). Notre maire, Vincent Arrestier, prenait ensuite la parole pour exprimer sa satisfaction de voir cet équipement installé sur notre commune et féliciter Sylvie en la remerciant pour son implication et l'opiniâtreté dont elle avait fait preuve pour mener à bien son projet. Il remerciait également Philippe Soustre d'avoir accepté de céder à Sylvie la parcelle de terrain sur laquelle est implanté le local.

Les interventions étaient clôturées par le sénateur Daniel Chasseing, médecin lui aussi, qui exprimait sa satisfaction de voir l'aboutissement d'une telle initiative dans un contexte de désert médical.

Après que chacun ait pu visiter les locaux très fonctionnels, tout le monde traversa le bourg pour aller partager, dans la salle polyvalente, le buffet organisé par la municipalité.

() Le docteur junior est un étudiant en médecine qui a validé les deux premières phases de son internat et qui a soutenu avec succès sa thèse d'exercice en médecine. Contrairement à l'interne classique, le docteur junior possède son diplôme d'État de docteur en médecine, mais il n'a pas encore validé son diplôme d'études spécialisées (DES). Il est donc un praticien en phase de « mise en autonomie supervisée ». Ce statut répond aux enjeux de santé publique actuels, en formant des praticiens mieux préparés à exercer de manière autonome tout en maintenant un haut niveau de sécurité des soins.*

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



Un projet avait été arrêté par le conseil communautaire de l'ancienne mandature en février dernier. Il contenait malheureusement bien trop d'erreurs et d'inexactitudes. Par ailleurs, de nombreux conseils municipaux ont été renouvelés, avec 19 nouveaux maires sur les 30 que compte la communauté de communes, amenant parfois une vision différenciée. Ces deux raisons ont conduit les nouveaux élus communautaires, début juillet, à revoir la copie et à abroger l'arrêt prononcé en février. Ainsi, des modifications et amendements vont pouvoir être introduits tout en restant dans une légalité très restrictive pour nos territoires ruraux. Nous vous invitons à venir consulter les différents documents, soit en mairie soit sur le site internet de la communauté de communes.

Déchets :



Le projet, tel qu'il avait été proposé par l'ancienne mandature, ne convient pas aux nouveaux élus communautaires ; tout comme il ne semble pas convenir à nos habitants.

Certes il faut faire le constat de la nécessaire diminution des déchets tout comme celui de matériels (actuellement utilisés par le service de collecte inter communautaire) particulièrement vétustes.

Cependant les nouveaux élus pensent que de trop nombreuses questions de service public, de coûts... tant pour les habitants que pour les communes n'ont pas suffisamment été prise en compte.

C'est pourquoi, même si l'achat des futures colonnes de collecte ainsi que celui du camion dédié ont déjà été réalisés, il a été décidé de mettre en stand-by la création des plateformes afin de repenser différemment le projet et le rendre plus en adéquation avec les attentes et besoin du territoire XVD.

Restez connectés à votre commune avec IntraMuros !

De nombreux habitants utilisent déjà IntraMuros. Et vous ? Téléchargez l'application gratuitement et ne manquez plus aucune information municipale !

Vous souhaitez être informé en temps réel de la vie de Monceaux-sur-Dordogne ?

Ne manquez plus aucune actualité de votre commune en téléchargeant gratuitement l'application IntraMuros.



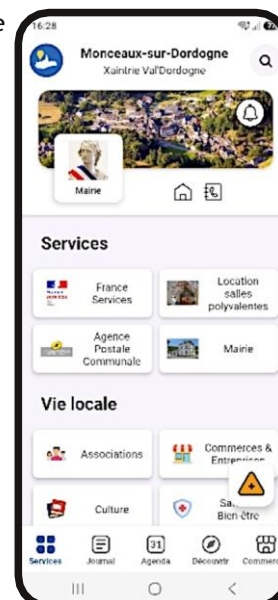
Simple d'utilisation, elle vous permet de recevoir directement sur votre smartphone ou votre tablette :

- Les actualités de la commune ;
- Les événements et manifestations à venir ;
- Les informations pratiques et les alertes importantes ;
- Les services proposés par la mairie.

Grâce aux notifications, vous êtes informés rapidement des informations essentielles : travaux, coupures de circulation, événements, animations, ou encore situations exceptionnelles.

Comment s'inscrire ?

1. Téléchargez gratuitement l'application IntraMuros sur l'App Store ou Google Play.
2. Recherchez Monceaux-sur-Dordogne.
3. Activez les notifications pour recevoir toutes les informations de votre commune.



Que vous soyez habitant permanent, résident secondaire ou simplement attaché à la vie de notre village, **IntraMuros est le moyen le plus simple de rester informé.**

Rejoignez dès aujourd'hui la communauté des utilisateurs d'IntraMuros et restez connectés à l'actualité de Monceaux-sur-Dordogne !

En cas de besoin pour télécharger l'application, n'hésitez pas à faire appel à vos élus ou adressez vous au secrétariat de mairie !

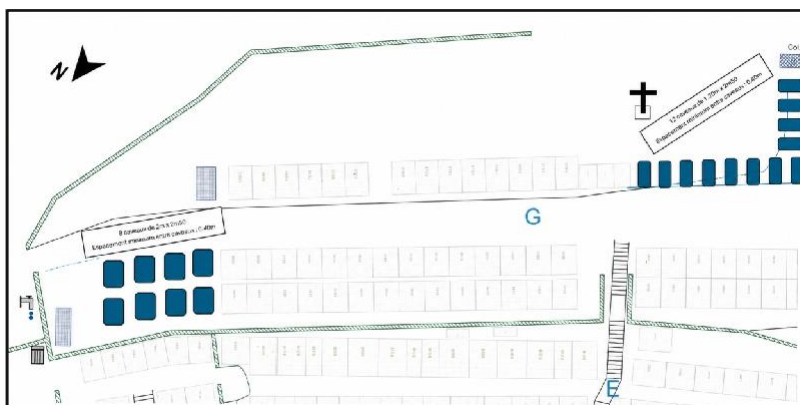
Nouveaux emplacements au cimetière :



Le talus de la partie haute du cimetière a été récemment reprofilé, à partir des caveaux existants contre talus jusqu'au jardin du souvenir. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Pierrot TP, permettent un gain de place pour une douzaine de nouveaux emplacements.

Dans le même temps, 8 emplacements supplémentaires, sur la partie plate à droite en entrant par le portail haut, vont être intégrés sur le plan du cimetière, avec la mise à jour des numérotations d'emplacements.

Par ailleurs, un ossuaire (obligation réglementaire) vient aussi d'être installé à côté du caveau communal : 1er ouvrage à gauche en rentrant dans le cimetière du haut.



Le site internet de la commune fait peau neuve !



Dans le cadre de l'amélioration de ses outils de communication, la commune de **Monceaux-sur-Dordogne** est heureuse de vous présenter son nouveau site internet.

Entièrement repensé, ce nouveau portail offre une navigation plus simple, un design moderne et un accès optimisé depuis les ordinateurs, les tablettes et les smartphones. Son objectif est de permettre à chacun de trouver rapidement les informations recherchées et de rester informé de la vie de notre commune.

Vous y retrouverez notamment :

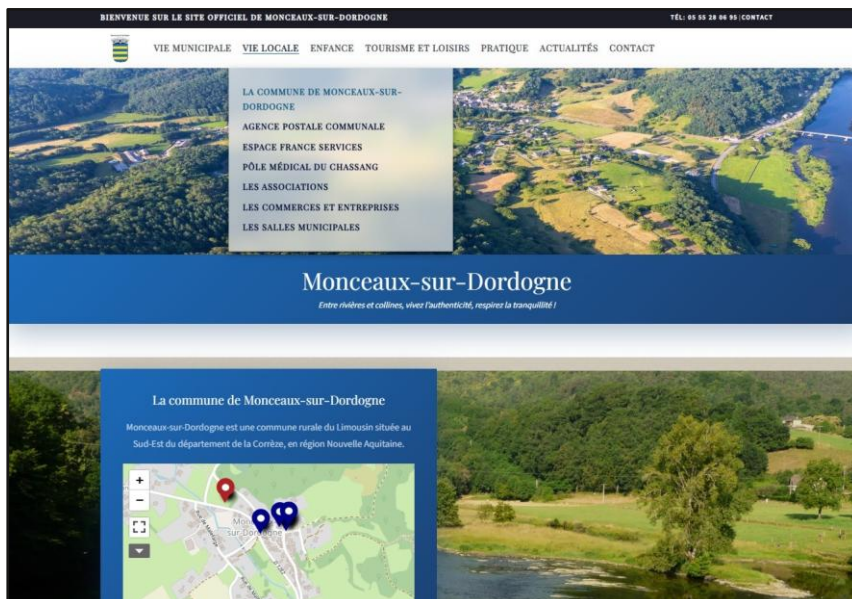
- Les actualités et les informations municipales ;
- L'agenda des manifestations et événements locaux ;
- Les comptes-rendus et les décisions du conseil municipal ;
- Les démarches administratives et les informations pratiques ;
- Les associations, les entreprises, les équipements communaux et les informations touristiques.

Le nouveau site est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.monceaux-sur-dordogne.fr>

Nous vous invitons à enregistrer cette nouvelle adresse dans vos favoris et à consulter régulièrement le site afin de suivre toute l'actualité de la commune. Il sera enrichi au fil du temps avec de nouveaux contenus et de nouvelles fonctionnalités pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

Nous vous souhaitons une agréable découverte et restons à votre écoute pour faire évoluer ce nouvel outil au service de tous.



Astuce : installez le site comme une application !

Pour accéder encore plus facilement au site de la commune, celui-ci peut être installé directement sur votre ordinateur ou votre smartphone comme une véritable application.

Lors de votre première visite, une option « **Installer l'application** » apparaît en haut à droite de votre navigateur (selon l'appareil et le navigateur utilisé). En quelques secondes, vous pouvez créer un raccourci sur votre bureau ou votre écran d'accueil.



Une fois installé, une icône reprenant le blason de la commune apparaît sur votre ordinateur ou votre smartphone. Il vous suffit ensuite de cliquer sur cette icône pour accéder instantanément au site, sans avoir à saisir son adresse ni à ouvrir votre navigateur.

Simple, pratique et gratuite, cette fonctionnalité vous permet de garder la commune à portée de main et de consulter rapidement les dernières informations, où que vous soyez.

La MAM : Le Nid des Lucioles poursuit son développement :

La maison d'assistantes maternelles Le Nid des Lucioles est heureuse d'annoncer une belle nouveauté pour la rentrée : l'arrivée de Murielle Aveline, qui rejoint notre équipe pour accompagner les tout-petits dans un environnement bienveillant et familial.



Grâce à ce renfort, la MAM pourra désormais accueillir jusqu'à douze enfants, permettant ainsi de répondre davantage aux besoins des familles du territoire tout en conservant une qualité d'accueil personnalisée.

Cette évolution marque une nouvelle étape dans l'aventure du Nid des Lucioles, portée par des valeurs de partage, d'écoute et de respect du rythme de chaque enfant.

Nous remercions les familles pour leur confiance renouvelée.
Luce, Céline et Murielle

Contact :

Luce Pasanau : **06 68 08 38 48**

Céline Porte : **07 72 01 76 24**

Projets

Projet de l'extension de l'école



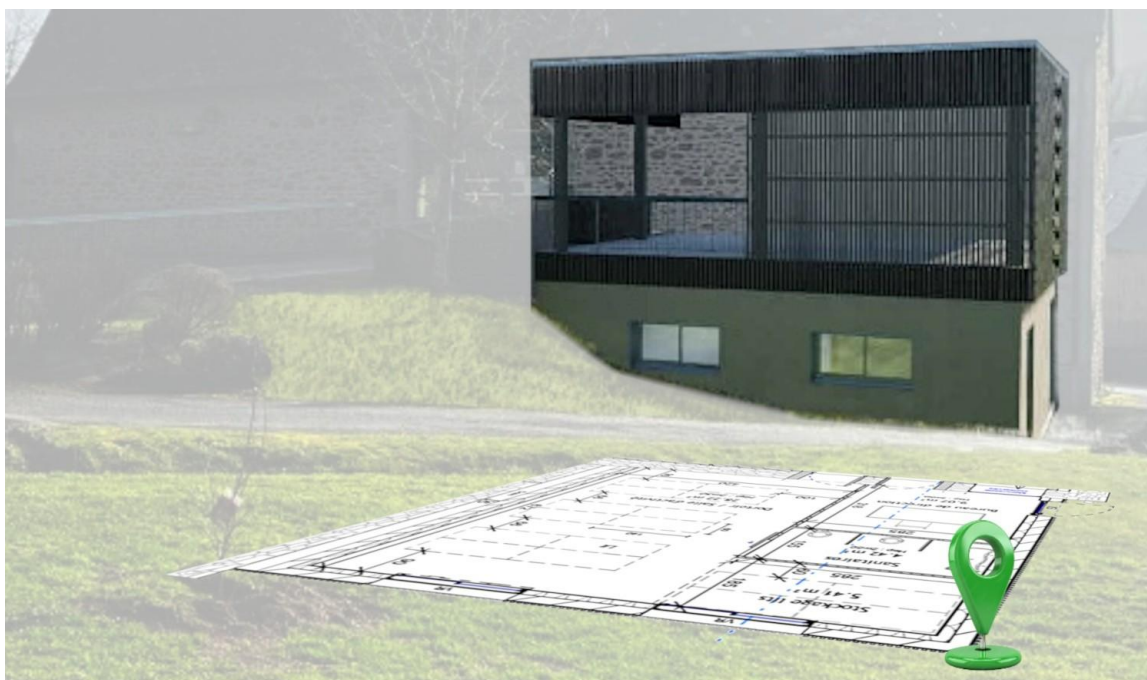
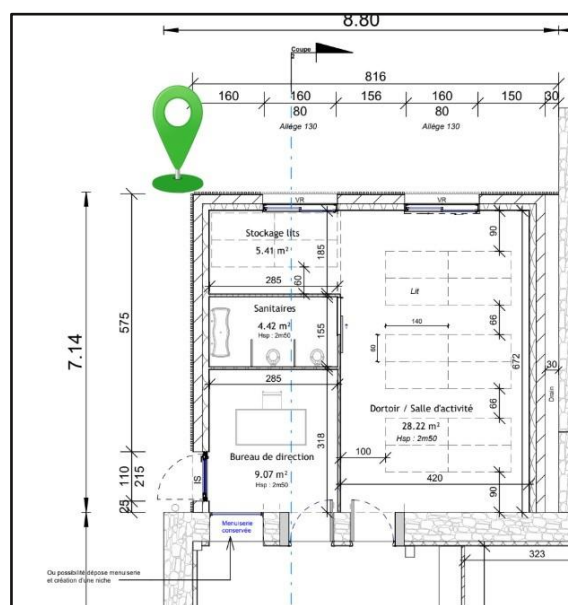
Depuis la rentrée 2025, l'école de Monceaux accueille les enfants dès l'âge de 3 ans (classe de petite maternelle, 9 enfants en 2025).

Jusqu'à présent, cet accueil se faisait dans des conditions acceptables mais non optimales, les locaux n'ayant pas été, à l'origine, conçus pour recevoir cette classe d'âge.

Aussi, afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de tous (enfants, maitresses et assistantes), une extension de l'école existante devrait voir le jour courant 2027.

Une étude de projet a été attribuée au cabinet d'architecte MAAD. Le projet d'extension, d'une surface utile de 60 m² (salle d'activité/dortoir, sanitaires et bureau) a été validé, et le dossier de consultation des entreprises va être lancé. La réalisation sera finalisée en fonction des subventions qui seront obtenues.

Sur ce nouveau bâtiment, une terrasse couverte viendra agrémenter l'actuelle devant la salle polyvalente.



Travaux en cours ou à venir

Travaux dans la traversée de Laygues:



Au cours de ces derniers mois, deux gros chantiers se sont enchaînés sur le secteur du village de Laygues.

Tout d'abord, un giratoire, au carrefour de la RD 12 et de la RD12E2 desservant le bourg, a été créé par la société EUROVIA sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental. Ces travaux ont nécessité, au préalable, le déplacement de canalisations d'eau potable (environ 120 ml) pour un montant de 19 346 € H.T, subventionné à hauteur de 25 % par le département. Ce giratoire s'inscrivait dans le projet de sécurisation de la traversée de Laygues, axe très fréquenté notamment en période estivale, et devrait garantir, tout du moins partiellement, une vitesse plus limitée pour cette entrée.

Ensuite, sur un linéaire de 550 m environ, ce sont des travaux majeurs d'enfouissement qui ont concerné la zone, et qui devraient se terminer fin juillet. Ils portent sur l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, fibre...) et leur raccordement aux habitations. Le chantier est mené par l'entreprise SDEL pour un montant de 300 000 € avec une prise en charge de 262 000 € par le syndicat d'électrification. Le reste à charge pour la commune est de 38 000 €.

Nous avons aussi profité de ces travaux pour modifier des branchements d'eau qui étaient encore repris sur une vieille conduite en fonte : celle-ci a ainsi été shuntée. Cela a aussi été

l'occasion d'installer une borne incendie à proximité immédiate de chez Maryse. Nous remercions cette dernière pour la mise à disposition gracieuse du foncier nécessaire à cette installation. Ainsi, grâce à ce point central, l'ensemble du village de Laygues est réputé couvert par la défense incendie.



Comme évoqué précédemment, un projet de sécurisation de la traversée de Laygues est à l'étude, en collaboration avec le bureau d'ingénierie routière du conseil départemental. Il a pour objectif de favoriser en particulier la réduction des vitesses et la sécurisation des usagers.

Des esquisses de projet ont été transmises mais, pour l'instant, le projet d'aménagement proposé ne répond pas complètement aux objectifs souhaités. Le travail d'étude va donc se poursuivre.

Par ailleurs, veuillez noter que la DETR (aide de l'État) demandée pour de la réfection de voirie ne nous a pas été accordée pour cette année. Nous devons donc nous contenter des aides aux travaux de voirie du conseil départemental. Cela a conduit votre conseil municipal à limiter ce type d'opérations à la finalisation des travaux à Laygues. Il n'y aura donc pas d'autre chantier de voirie pour cette année.



Signalétique dans le bourg :



France services, tiers-lieu, maison d'assistantes maternelles, cabinet médical, complexe sportif... ces nouveaux services créés dans le bourg au cours des dernières années avaient rendu obsolète la signalétique existante. Une sérieuse mise à jour s'imposait... c'est chose faite depuis quelques mois : les panneaux nécessaires ont été ajoutés au nouveau giratoire, au pont sur le Malefarge et sur la place. Nos visiteurs peuvent maintenant trouver plus facilement leur destination.



De plus, un miroir a été installé à la sortie de la place en direction du Chassang : il doit améliorer la sécurité dans ce rétrécissement sans visibilité ; pensez à le regarder quand vous passez à cet endroit pour vérifier qu'aucun véhicule n'arrive en face.

Un autre miroir a été installé route de Bondigou, en face de la sortie du cimetière du haut ; il doit permettre aux conducteurs venant de ce cimetière de vérifier qu'aucun véhicule ne monte ou descend la route.

Merci aux agents communaux qui ont mis en place ces nouveaux panneaux avec soin.



Actualités

Jeunes de 16 ans : n'oubliez pas votre recensement citoyen !



Une démarche obligatoire, rapide et indispensable pour votre avenir.

Le recensement citoyen (parfois encore appelé "recensement militaire") est une étape incontournable pour tous les jeunes Français : Dès votre 16ème anniversaire, vous devez obligatoirement vous faire recenser.

**A 16 ans,
pensez au
Recensement
citoyen**



Pourquoi est-ce indispensable ?

Le recensement n'est pas qu'une simple formalité administrative, c'est le point de départ de vos droits de citoyen. Il vous permet :

- de recevoir votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

- **d'obtenir l'attestation de recensement**, une pièce maîtresse exigée pour vous inscrire à de nombreux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (le baccalauréat, le CAP, le permis de conduire, les concours de la fonction publique, etc...).
- **d'être inscrit d'office sur les listes électorales** dès votre majorité (à 18 ans), ce qui vous permettra de voter sans démarche supplémentaire.

Quand devez-vous le faire ?

La démarche doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. Si vous avez dépassé ce délai, pas de panique : vous pouvez vous régulariser à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans.

Comment s'inscrire ?

Deux options très simples s'offrent à vous :

1. En ligne (la méthode la plus rapide) : rendez-vous sur le site officiel <https://www.service-public.gouv.fr>, recherchez la démarche « Recensement citoyen » et laissez-vous guider.
2. En mairie : Présentez-vous directement au secrétariat de la mairie. La démarche peut être effectuée par le jeune lui-même ou par l'un de ses parents.

Les documents à fournir :

Que la démarche soit faite en ligne ou en mairie, vous devrez vous munir d'une **pièce d'identité** en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et du **livret de famille** des parents.

Une fois la démarche validée, une attestation de recensement vous sera délivrée.

Attention : la mairie ne fournit pas de duplicata. Conservez précieusement l'original (numérique ou papier) ; en cas de perte, il vous faudra demander un justificatif directement au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ).

Pour toute question, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.

Et si tu tentais le Service Civique ?

Tu as entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans si tu es en situation de handicap) ?

Tu te demandes comment te rendre utile, acquérir de l'expérience ou simplement donner un nouveau souffle à ton parcours ? Le **Service Civique** est peut-être la clé de ton prochain défi !



Le Service Civique, c'est quoi exactement ?

Ce n'est ni un emploi classique, ni un stage, ni du bénévolat. C'est une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois. Tu t'engages à raison de 24 heures par semaine minimum pour faire bouger les choses dans un domaine qui te tient à cœur :

- **Solidarité et citoyenneté** (aider les plus fragiles, créer du lien)
- **Environnement** (sensibiliser au tri, participer à des projets éco-responsables)
- **Culture et loisirs** (organiser des événements, faire vivre le patrimoine local)
- **Sport** (animer des ateliers pour les enfants, soutenir les clubs)

Pourquoi c'est une opportunité en or ?

« On ne naît pas citoyen, on le devient. Le Service Civique, c'est l'école de la vie sur le terrain. »

Au-delà de l'action concrète, c'est un véritable tremplin pour toi :

1. **Une expérience valorisante** : Tu développes des compétences (travail en équipe, gestion de projet, prise de parole) qui feront briller ton CV.
2. **Une indemnité financière** : Ton engagement est reconnu ! Tu perçois une indemnité mensuelle d'environ 610 € net (versée par l'État), qui peut être complétée sous certains critères sociaux.
3. **Un accompagnement sur mesure** : Tu es guidé par un tuteur et tu bénéficies d'une formation civique et citoyenne ainsi que du passage du PSC1 (premiers secours).

Que ce soit directement au sein de services municipaux, d'écoles, ou d'associations communales dynamiques, des missions t'attendent.

Pas besoin de diplômes spécifiques ou d'un CV long comme le bras : **seule ta motivation compte !**

Tu veux en savoir plus, découvrir les missions disponibles près de chez toi ou affiner ton projet ?

Découvre toutes les offres sur le site officiel <https://www.service-civique.gouv.fr>

Infos déchèterie :

Horaires d'été de la déchèterie



**FORTES CHALEURS :
HORAIRES ADAPTÉS
DES DÉCHÈTERIES**

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

Renseignements : 05 55 28 96 50 / dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

SITES CONCERNÉS :

- Saint-Privat
- Monceaux-sur-Dordogne

HORAIRES APPLIQUÉS :
OUVERTURE DE 7H00 À 13H30 UNIQUEMENT



PÉRIODE D'APPLICATION :
Du 19 juin au 31 août 2026



À NOTER : La déchèterie de Goulles conserve ses horaires habituels (8h00 à 12h00).

Vous pouvez désormais déposer vos pneus gratuitement en déchèterie (pneus de véhicules légers uniquement)



**VENEZ DÉPOSER
VOS PNEUS VL
GRATUITEMENT**

Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de communes

#Déchetterie
#Recyclage
#PneusVL

Dans vos déchetteries Xaintrie Vallée de la Dordogne

ALIAPUR

**DONNEZ UNE SECONDE
VIE À VOS PNEUS !**

**PNEUS DE VÉHICULES
LÉGERS UNIQUEMENT**
Propres et sans jantes

**MERCI DE RESPECTER
LES CONSIGNES**
Pour un recyclage efficace

RENSEIGNEMENTS
0555289650

Votre assurance responsabilité civile est-elle à jour ?

La commune rappelle l'importance de disposer d'une assurance responsabilité civile à jour.

En tant que propriétaire d'un terrain, vous êtes responsable de vos arbres et des accidents qu'ils peuvent provoquer notamment sur les équipements publics (poteaux et lignes supportant la fibre) mais aussi sur le terrain de votre voisin. Des dégâts parfois importants peuvent occasionner des frais de réparations élevés.

L'élagage est souhaitable mais ne suffit pas.

L'assurance responsabilité civile permet de couvrir ces dommages et de faciliter

leur prise en charge.

Nous invitons chacun à vérifier auprès de son assurance que son contrat est bien adapté et à jour.



Canicule, les bons réflexes :

A Monceaux, la solidarité est notre meilleure protection.

Les fortes chaleurs peuvent représenter un véritable danger pour les personnes les plus fragiles : nos aînés, les personnes en situation de handicap, les personnes malades ou isolées.

Dans ces moments, les gestes de prévention sont essentiels, mais la solidarité l'est tout autant.

A Monceaux, nous sommes convaincus qu'un village attentif à ses habitants est un village plus fort. La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable, il est donc primordial de bien s'en protéger. N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



Protégez-vous, nous vous donnons quelques conseils :

- Boire de l'eau régulièrement, même sans soif.
- Manger frais, équilibré et en quantité suffisante (éviter l'alcool).
- Rester au frais : fermer volets et fenêtres, aérez la nuit, rafraîchissez le corps.
- Eviter les sorties et les efforts physiques.

En cas de malaise, faites-le 15 !

Veillons les uns sur les autres.

Un appel, une visite, quelques minutes d'échange peuvent parfois suffire à rompre l'isolement et à prévenir une situation de détresse.

Nous invitons chaque habitant à porter une attention particulière à ses voisins, à ses proches ou à toute personne

vulnérable vivant seule.

Cette vigilance collective est précieuse et peut sauver des vies.

Prendre soin de nos aînés et des plus fragiles est une responsabilité collective.

Plus que jamais, cultivons cet esprit d'entraide qui fait la richesse de notre commune. Prenons soin les uns des autres. Ensemble, restons vigilants et solidaires pour traverser l'été en toute sécurité.

Frelon asiatique :

Le frelon asiatique est aujourd'hui bien présent sur notre territoire et représente une menace pour les essaims d'abeilles, la biodiversité, les fruits dans les vergers ainsi que pour la sécurité et la santé des habitants.

Avec le retour des beaux jours et de la chaleur, il est important de rester vigilant afin de repérer les nids, souvent installés dans les arbres, les broussailles et sous terre.

Plus grand et plus bruyant que la guêpe mais plus petit et d'aspect plus sombre que le frelon européen, le frelon asiatique se reconnaît à son corps brun et noir, sa tête et son abdomen orangés ainsi qu'à ses pattes jaunes.

Les piqûres des frelons asiatiques sont également de plus en plus fréquentes et plus graves : douleurs intenses, gonflements importants, réactions inflammatoires...pouvant aller jusqu'à une prise en charge médicale urgente.

Le frelon asiatique est attiré par une nourriture sucrée et la recherche. Les pièges fait maison à base de bière, de vin blanc et de sirop sont efficaces.



Mais attention, même mort, un frelon asiatique peut encore piquer par réflexe. De plus, écraser un frelon asiatique déclenche une alerte chimique qui attire d'autres frelons et provoque une attaque collective.

En cas de découverte d'un nid, il est donc fortement déconseillé d'intervenir soi-même, préférable de rester à distance d'au moins 7 mètres et d'appeler un professionnel pour les détruire :

Numéros sur le secteur : Thomas Vialle : 06 85 11 87 17

Plantation des Mais 2026 : une tradition à partager !

La Municipalité de Monceaux-sur-Dordogne est heureuse de vous convier à la traditionnelle Plantation des Mais, qui se déroulera le **samedi 12 septembre 2026**.

À l'issue de cette journée placée sous le signe de la convivialité et du partage, les élus auront le plaisir d'offrir un dîner à l'ensemble des participants, à partir de 19h30. Chacun est le bienvenu !

Afin de faciliter au mieux l'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le 1er septembre 2026 si vous souhaitez participer au dîner.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour perpétuer cette belle tradition et partager un agréable moment de convivialité.

Journée Citoyenne

La municipalité vous donne rendez-vous le **samedi 29 août** pour une journée d'entretien de notre cadre de vie.

Ensemble, nous prendrons soin de nos chemins de randonnée et du ruisseau du Malfarge.

- **8h00** : Accueil des participants à la **mairie** autour d'un café.
- **8h30** : Départ pour les chantiers de nettoyage.
- **12h30** : Casse-croûte convivial offert à tous les bénévoles.

Venez nombreux, munis de vos gants et de vos bottes !

Merci de faire part de votre participation à la mairie au : **05 55 28 06 95** avant le 20 août SVP.



CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Associations XV'D



#Association

#Annuaire

MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS XV'D

Remplissez le formulaire avant le 15 août 2026 !

[Sur le site web xaintrie-val-dordogne.fr](http://xaintrie-val-dordogne.fr)



Renseignements :

07 50 74 40 25 / laura.vogele@xaintrie-val-dordogne.fr

Vigilance cyanobactéries en rivière :

La Dordogne est une rivière vivante. Elle change au fil des saisons, de la lumière et des températures. Parfois, de juin à septembre, avec un pic en juillet-août et lorsque le niveau d'eau baisse, elle abrite naturellement des cyanobactéries.

Ces petits habitants discrets s'invitent sur les galets ou sur les plantes aquatiques, principalement dans les eaux courantes. Ils forment des plaques (biofilms) de couleur vert-brun foncé ou noire. Avec le temps, ces plaques d'organismes se détachent et peuvent s'accumuler dans les zones d'eau calme.

Il ne s'agit pas d'une fatalité ni d'une pollution au sens strict, mais d'un phénomène naturel qui demande simplement quelques réflexes de bon sens pour que l'expérience du bord de l'eau reste un plaisir.



En présence de cyanobactéries quelles précautions prendre ?

Pour les enfants :



- **Eviter tout risque d'ingestion** : ne pas toucher des bâtons ou des galets ayant été immergés.
- **Ne pas se baigner dans des zones à risques** où les cyanobactéries sont visibles.
- **La douche après le bain** : un réflexe simple et efficace une fois rentré de la plage.

Pour les animaux domestiques :



- Ne pas les laisser accéder à la rivière.

Recommandations pour la pêche :



- Ne pas consommer les petits poissons entiers, éviscérer et étêter les gros poissons rapidement avant leur consommation ou leur congélation.

LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES D'INTOXICATION

Si les signes suivants apparaissent :

- Tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements, irritation des yeux ou de la peau...,

consulter rapidement un médecin ou appeler les secours 112.

Si un chien présente les troubles suivants :

- Tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave...,

l'emmener rapidement chez un vétérinaire.

Pour en savoir plus :

<https://www.eptb-dordogne.fr>



Info-conso

Alerte à la fraude chez l'ANTS



Des mails frauduleux indiquant provenir de l'ANTS sont envoyés aux usagers.

Si vous avez reçu de la part de l'ANTS un mail vous informant d'une infraction et demandant le paiement en ligne de l'amende qui en découle, **ne cliquez surtout pas sur le lien**. Il s'agit d'un mail frauduleux.

L'ANTS ne collecte pas le paiement des amendes.

Pour payer vos amendes, rendez-vous sur <https://www.amendes.gouv.fr/fr/tai>



Pour votre sécurité, nous conseillons :

- En cas d'appels téléphoniques ou SMS provenant de numéros inconnus : **ne transmettez pas vos identifiants, mots de passe ou informations bancaires.**

Vous pouvez signaler ces appels et SMS frauduleux par téléphone au **37700**.

- Restez attentif à l'adresse mail d'expédition des messages ainsi qu'au contenu de ceux-ci.
- Ne cliquez pas automatiquement sur les liens, passez votre souris sur le lien afin de vérifier sa cohérence.
- Méfiez-vous des pièces jointes.
- Modifiez régulièrement vos mots de passe en vous rendant directement sur le site internet concerné.

Bonnes pratiques pour assurer sa pratique numérique :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/bonnes-pratiques>



Les utilisateurs de BOOKING visés par une arnaque au faux mail



Prudence si vous utilisez régulièrement Booking.com pour organiser vos vacances et réserver un hôtel ou un autre hébergement en vue de votre séjour. La plateforme est en ce moment ciblée par des escrocs en ligne.



Un lien frauduleux : Plusieurs utilisateurs ont ainsi été arnaqués. Après leur réservation, ils ont reçu un message émanant prétendument du site ou de l'hôtel auprès duquel ils avaient réservé. Le message imite à la perfection la plateforme et invite les victimes à « vérifier leurs informations » en cliquant sur un lien. Ce dernier amène sur une page frauduleuse où les données bancaires sont demandées.

Le message est d'autant plus crédible que les informations personnelles des victimes et les dates de réservation sont correctes. Le mail est souvent teinté d'urgence, invitant les personnes à vérifier leurs informations sous 24 à 48 heures sous peine de voir leur réservation annulée.

Se méfier des messages urgents

La plateforme a confirmé qu'elle était au courant de la situation et que certains clients avaient été victimes de tentative de phishing (hameçonnage). Le site a redonné des recommandations pour éviter les escroqueries, comme ne jamais transmettre ses données bancaires aux établissements d'hébergement (toute prestation se fait via Booking.com)

Il est également conseillé de ne jamais cliquer sur un lien ou remplir un formulaire émanant d'un message, mais de se connecter directement à la plateforme pour vérifier l'état du dossier. Enfin, Booking.com invite à « se méfier des messages urgents ou inhabituels demandant une action rapide ou un paiement externe ».

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEILS ?



La fédération départementale
Familles Rurales de la Corrèze
vous accompagne dans la
résolution de vos litiges.

Plus d'informations au :

05 55 26 86 49 ou 07 88 56 52 76

Associations :



AMAC

L'été est là et, avec lui, les marchés des producteurs de pays ! Cette année, à Monceaux-sur-Dordogne, il y a 8 marchés débutant le jeudi 09 juillet, le dernier marché ayant lieu le 27 août. Huit occasions pour les locaux, les touristes et autres visiteurs de se retrouver et de faire la fête sur la jolie place de Monceaux.

Vous y trouverez une quinzaine de producteurs qui proposent leurs produits locaux et de qualité, à consommer sur place si vous souhaitez profiter au maximum de l'occasion et/ou à emporter chez vous. Apéritifs, charcuterie, viande (porc, bœuf, canard), légumes, pains, frites, fromages, fruits, pâtisseries, crêpes, glaces artisanales, confitures, miels, vins, noix... sont à découvrir tous les jeudis.

Après la valse habituelle de petits changements parmi des producteurs, il y a quelques nouveautés : des légumes transformés pour accompagner votre viande, un artisan boulanger, de nouveaux producteurs de miel et crêpes et de viande rouge. Il est sûr qu'il y a toujours beaucoup de choix et bien assez pour pouvoir composer un repas entier. Il y a aussi des bijoux artisanaux.



La classe d'antan et la maison d'autrefois, reconstituées, ainsi qu'une exposition de costumes anciens, le musée, la salle d'archéologie et une exposition de photos dans l'église, seront à visiter en début de soirée.



Il y aura chaque jeudi, comme d'habitude, des animations musicales en soirée, ainsi que des activités diverses pour les enfants de 18H à 20H. Tous les détails sont sur les panneaux d'affichage de la commune, sur le site de la mairie : <https://www.monceaux-sur-dordogne.fr> et sur les flyers disponibles sur place au point info.

AMAC regroupe huit associations moncelloises qui veulent participer à l'organisation de ces marchés et ainsi animer la commune, égayer l'été. Les bénéfices générés par ces soirées (seulement issus de la buvette) aident au financement de ces associations qui font partie essentielle de la vie de Monceaux.

Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 06 juin pour finaliser les dernières organisations de la saison et prendre quelques décisions ensemble. Les participants sont remerciés pour leur présence, leur implication et leurs interventions. Idem pour tous les bénévoles participant pendant l'été... sans eux, rien ne serait possible !

Nous avons toujours besoin de bénévoles motivés, peu importe si vous ne faites partie d'aucune des associations fédérées, vous serez le bienvenu. N'hésitez pas à nous contacter et à nous signaler votre volonté, soit ponctuelle, soit régulière.

Contacts : Sylvain Roussel : 06 69 42 27 77 Béatrice du Pradel : 06 71 26 25 74
email : g.amac@orange.fr

APE

Les enfants de l'école ont fait leurs sorties de fin d'année.

Les grands (ce1, ce2, cm1 et cm2) ont eu la chance de partir une semaine à la découverte de Chamonix avec, au programme, des séances d'escalade, des randonnées, la montée dans une télécabine en direction du pic de l'aiguille, la découverte de la mer de glace, la visite d'un parc naturel... Ils étaient à chaque fois accompagnés d'un guide qui leur a donné des explications sur la biodiversité, la faune et





la flore, le changement climatique...

Quant aux petits (maternelles et cp), ils ont pu découvrir les animaux du parc animalier de Gramat.

L'année a été clôturée par le traditionnel spectacle des enfants avec sketches, théâtre et chant.

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes et des foires de Monceaux-sur-Dordogne a le plaisir d'annoncer que...

Le comice agricole fait son grand retour à Monceaux-sur-Dordogne !

Le comité des fêtes et des foires de Monceaux-sur-Dordogne est heureux d'annoncer le retour du traditionnel comice agricole, qui se tiendra le 8 août prochain au cœur du village : une journée festive, conviviale et intergénérationnelle, placée sous le signe de la ruralité et du partage !

Dès 8h30, les gourmands pourront débuter la journée autour d'un moment convivial avec une tête de veau proposée le matin.

À partir de 10h, les rues de Monceaux s'animeront avec de nombreuses activités pour petits et grands. Le public pourra flâner dans le vide-greniers installé toute la journée, découvrir les savoir-faire d'autrefois avec les métiers d'antan, ou encore profiter d'une promenade en calèche.

Les amateurs de traditions rurales ne seront pas en reste avec la présence des animaux de la ferme, un marché local mettant à l'honneur les producteurs du territoire, ainsi qu'un défilé de tracteurs qui ravira les passionnés.



À midi, un repas complet sera proposé sur la place du village, mettant à l'honneur les produits locaux, notamment une savoureuse saucisse de veau de lait.

Pour une touche d'originalité et de bonne humeur, le très attendu loto bouse promet un moment ludique et convivial ! Les enfants pourront également profiter d'animations spécialement dédiées : maquillage, jeux de kermesse, et bien d'autres surprises.

Tout au long de la journée, une buvette et un espace de restauration seront disponibles sur place pour se retrouver autour d'un verre ou d'un bon repas.

Enfin, la fête se prolongera en soirée avec une ambiance musicale assurée par DJ Manu, pour clôturer cette belle journée dans la joie et la bonne humeur.

Le comité des fêtes vous attend nombreux pour célébrer ensemble cette belle tradition locale !

CANTABILE

Après cinq mois de préparation approfondie de nouveaux chants, l'ensemble Cantabile, sous la direction de sa cheffe de chœur Maryse SIMERAY, se présente avec un calendrier chargé en ce début de saison estivale 2026.



Le 14 juin, concert partagé, dans la grande salle de Sainte-Féréole, avec la chorale « Expression » de Sainte-Féréole, regroupée avec les chorales de Mansac, Montignac et Yssandon (60 choristes) sous le nom de « chorale Allé'chante » dirigée par la cheffe de chœur Félicie VERBRUGGEN.

Concert organisé par Madame Monique LAPORTE.

Le 21 juin, fête de la musique en l'église de Saint-Martin-la-Méanne avec un programme de chansons françaises et de chants sacrés.

Le 02 juillet, prestation musicale à l'ehpad « Le Floret » de Laroquebrou avec un programme de chansons françaises.

Le 05 juillet, concert en l'église de Saint-Privat, dans le cadre de « la nuit des églises » organisée par « APAX B » (Association Patrimoine Animation Xaintrie Blanche) à l'initiative de Madame Marie-Jo CHAMBON avec un programme de chansons françaises et de chants sacrés.

Contact : Maryse Simeray 06 89 91 91 97

FAMILLES RURALES

Le 7 février 2026, notre association a tenu ses assemblées générales, extraordinaire et ordinaire. La première a mis les statuts à jour, en conformité avec ceux de la fédération nationale. La seconde a fait le point des activités passées et défini celles à venir.

Il a été décidé de continuer :

- l'atelier danse en ligne animé, le lundi tous les 15 jours de 20h à 21h, par notre prof. Héloïse. Certains danseurs répètent en outre les lundis où Héloïse n'est pas là. Une présentation de quelques chorégraphies a eu lieu lors du premier marché des producteurs, avec quelques danseuses de Saint-Privat.



- les balades sur notre territoire ; cette année, nous avons notamment participé en juin à la rando organisée par l'association entre Rives et Coteaux.

- L'organisation de notre célèbre randonnée gourmande ; cette année, elle a eu lieu le 19 avril sur les hauteurs de la commune. Plus d'une centaine de randonneuses et randonneurs se sont retrouvés sur notre sentier balisé par une superbe équipe de bénévoles. Merci également aux propriétaires qui nous ont permis de mettre en place les ravitaillements et



plus particulièrement celui du midi avec un repas préparé par la famille Selves.

Nous proposerons d'ici la fin d'année une sortie théâtre, sûrement une journée multi-sports et...

Si notre association vous intéresse, vous pouvez adhérer moyennant une cotisation de 26€ par famille et par an.

Téléphone : 06 23 42 11 72

LA GYM

Les gymnastes viennent de terminer une saison exceptionnelle ! Une pause estivale pour quelques muscles avant de reprendre en septembre ! Nous avons été 33 adhérentes cette saison, un record !

Lise, notre super professeur, nous a fait travailler avec des séances toujours différentes. Malgré la « souffrance »



parfois, nous avons été nombreuses à chaque cours, toujours dans une bonne ambiance. Finalement, même si ça fait mal...ça fait du bien !

Hélas, l'aventure avec Lise s'arrête là parce qu'elle ne pourra plus faire des cours en soirée pour des raisons personnelles. Nous la regretterons ...

Mais une nouvelle aventure commence dès septembre avec Héloïse, qui est déjà prof de danse pour Familles Rurales, mais aussi habilitée pour l'enseignement de la gym. Elle est venue nous rejoindre lors de deux séances afin de connaître un peu le groupe et a beaucoup échangé avec Lise. Sans doute ses cours seront-ils un peu différents mais le changement a du bon aussi !



Le dimanche 3 mai, nous avons fait une sortie à Cressensac-Sarrazac avec des conjoints invités. Les seize plus motivés se sont retrouvés au moulin d'Antoine à l'Hôpital Saint-Jean, le matin, pour une randonnée. Malgré la météo pas très favorable en amont, le groupe a pu profiter de cette belle balade et de ces beaux paysages, sans une goutte de pluie et même avec quelques rayons de soleil. Vers midi et demi, les marcheurs ont rejoint les autres convives et nous nous vîmes 32 en arrivant au restaurant « l'Optimiste » ! Tous étaient ravis de ce moment partagé autour d'un excellent repas.



L'assemblée générale a clôturé la saison le mardi 23 juin. Laurence Mas, ayant pris la trésorerie d'AMAC était démissionnaire. Chantal Hospital a pris sa place et Sylvie Donné s'est proposée comme trésorière adjointe. Hélène rote présidente et Anne secrétaire.

Rentrée : 8 septembre
Salle polyvalente de Monceaux

Attention
Nouvel horaire !
18h - 19h
le mardi

Renseignements : Hélène au 05 55 28 54 52 ou 06 41 38 05 59

LES POUDOUS

Le mercredi 29 avril dernier, c'est avec une météo favorable qu'une trentaine, trente et un exactement, d'adhérents du club des aînés Les Poudous de Monceaux-sur-Dordogne prenaient la direction de l'Aveyron. Il était prévu comme feuille de route Rodez et découverte autour du canyon de Bozouls .

Arrivés sur Rodez à deux pas du centre historique, au cœur du jardin du foirail rayonne le musée Soulages. Attendant à ce dernier, le café restaurant Bras est à la fois un prolongement naturel du musée et un espace ouvert sur la ville !

La team du café restaurant Bras accueillait le groupe pour une pause gourmande et revigorante....

C'est en traversant un hall séparant les deux espaces contemporains que les touristes moncellois se rendaient au musée Soulages afin de s'imprégner de cette magnifique exposition des œuvres du maître de l'OUTRENOIR, Pierre SOULAGES.

La visite débutait par une photo réunissant Michel Bras et Pierre Soulages. Michel Bras parlait ainsi de Pierre Soulages : "Je suis un artisan, lui est un artiste. Je le rejoins sur le regard qui vise l'essentiel ".

Le musée de Soulages est aujourd'hui l'un des joyaux de Rodez, l'autre étant la cathédrale que les touristes d'un jour ont atteint par les "ramblas " ruthénois. On est ici loin des dorures et du faste de la cathédrale d'Albi... Ici point de luxe mais une puissance qui chamboule les sens du visiteur. La pierre parle et raconte volontiers son histoire...



Après un déjeuner aux tablées de l'Oustal à Pont-les-Bains, direction le Trou de Bozouls.

Ce méandre encaissé est le fruit de l'action érosive des eaux et des étapes d'encaissement des cours d'eau.



Ce site géologique unique dit "Trou de Bozouls" est un cirque naturel, un canyon en forme de fer à cheval creusé dans les calcaires du Causse Comtal.

Un petit train cheminant sur le site permet à chacun de découvrir de beaux points de vue sur les gorges du Dourdou !

Classé « espace naturel sensible » le canyon abrite des habitats naturels, une faune et une flore remarquables.

C'est vers 16 heures que le groupe moncellois regagnait le car des transports Delbos pour un retour sur les terres corréziennes la tête, les yeux et les papilles remplis de magnifiques et gourmands souvenirs.

TAMBOURIN CLUB

Le Tambourin Club de Monceaux-sur-Dordogne vit cette saison une 28ème année d'existence, et ce n'est pas rien !

Parce que vivre à 300 km du premier autre club est un casse-tête de tous les jours en matière financière mais aussi logistique, surtout avec 2 équipes engagées en seniors !

Parce que vivre cette expérience en restant au plus haut niveau national, et en y tenant sa place avec brio, est un tour de force qui étonne même nos adversaires et amis venus du sud !

Car aujourd'hui le club de tambourin de Monceaux, ce sont 65 licenciés toutes catégories et 2 équipes seniors : l'une en nationale 1, qui va se qualifier pour les play-offs en essayant de figurer dans les 4 meilleures équipes nationales, et l'autre en départementale 3, mixte et composée de joueurs qui ont débuté le tambourin en loisir les années précédentes ; cette dernière équipe a terminé seconde de sa poule et va lutter pour les places nationales 4 à 6 dans sa division.





Vous rajoutez une école de tambourin pour les jeunes de 5 à 12 ans, une section sport-loisir tous les lundis, de très nombreuses animations et interventions, notamment auprès de publics en situation de handicap, et le soutien aux événements corréziens (cette année un championnat de France en salle à Argentat) ... et vous avez un sacré programme à assumer par nos bénévoles au four et au moulin toute l'année !

Et puis côté logistique, le TCMD c'est aussi un mini-bus 9 places devenu indispensable et financé grâce au club de kayak d'Argentat, avec qui nous le partageons, et surtout avec l'aide forte de Ponty Compost. C'est également, pour la 1ère année, un poste de service

civique obtenu grâce au CDOS 19 (comité olympique), et attribué à un enfant de la commune, Baptiste Aveline, pour aider à l'entretien des bâtiments et des espaces mis à disposition par la commune de Monceaux. Car au-delà de sa formidable dynamique, le club a aussi la chance de posséder un des plus beaux terrains de France et des installations qui font rêver la quasi-totalité des clubs visiteurs !

Une très belle réussite donc cette année, mais une très grande fragilité structurelle et financière compte tenu des déplacements énormes effectués chaque année (plus de 10 000 km tout compris !), et de la lassitude inévitable des dirigeants bénévoles, avec un besoin indispensable de renouvellement et de vraies incertitudes pour l'avenir.

L'OUSTAL

Un petit récap des activités et des projets en cours dans votre tiers-lieu l'Oustal :



Le Transport d'Utilité Solidaire (TUS)

Après une année de contacts avec des structures françaises s'étant lancées dans le Transport d'Utilité Solidaire, et bien sur après le sondage proposé aux habitants de Monceaux-sur-Dordogne, nous avons décidé de lancer ce projet sur notre territoire.

Tous les documents sont prêts (règlement intérieur, document pour l'assurance conducteur, carte info pour les passagers, carnet à souche ...)

Vous avez besoin de vous déplacer sur notre commune ou pour aller à Argentat, voire plus loin ?

Nous pouvons vous aider. **CONTACTEZ NOUS !**

VOUS VOULEZ BOUGER ?

courses

concert

rendez-vous

événements

activités

LE TIERS-LIEU L'OUSTAL EST LÀ
POUR VOUS AIDER !

CONTACTEZ NOUS AU :

07 57 17 14 55

TOUTE DEMANDE DE TRANSPORT DOIT ÊTRE
EFFECTUÉE 48H AVANT LA DATE SOUHAITÉE



TUS

TRANSPORT D'UTILITÉ SOLIDAIRE



TIERS-LIEU
L'OUSTAL



Monceaux
sur Dordogne

En juin 2026, nous avons organisé notre première réunion de la douzaine de conducteurs bénévoles du TUS. Ce moment d'échange et de rencontre a permis de présenter plus en détail le fonctionnement de ce dispositif.

Notre TUS est donc officiellement lancé ; et si nous ne manquons pas de conducteurs bénévoles, les passagers potentiels sont plus timides. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous !

Pour les conducteurs n'ayant pas pu venir à la réunion de juin, n'hésitez pas à nous contacter au 07 57 17 14 55 pour faire le point sur votre dossier.



Les ateliers généalogie

Les ateliers généalogie prévus au moins une fois par mois ont repris le samedi 27 juin, de 10h à 12h. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez vous lancer sur la trace de vos ancêtres !





L'éveil musculaire en piscine

Les séances d'éveil musculaire continuent tous les mercredis soir (à partir de juillet), à 19h, toujours dans la piscine du camping du Soleil d'Oc. Venez rejoindre notre fière équipe de canetons et notre prof (caneton chef), et barboter avec nous !



La gym sur chaise

Compte tenu des fortes températures vécues, nous avons suspendu temporairement les séances de gym sur chaise (chaque vendredi à 16h30), dans l'attente de jours plus doux ... Reprise possiblement à la rentrée.



Les brunchs du dimanche

Après une première édition réussie mi juin 2026, votre tiers-lieu l'Oustal vous propose un brunch corrézien tous les dimanches à 11h. Produits locaux et de qualité, 15 €. Réservation obligatoire avant le vendredi midi



Les ateliers vocaux

Comme chaque été, Marie-Laure FRAYSSE et Brigitte PELLETIER vous proposent de redécouvrir votre voix lors de 3 ateliers ludiques :

- les 27, 28 et 29 juillet pour les adultes (20 € la séance)
- les 28, 29 et 30 juillet pour les enfants (60 € pour les 3 séances)

Le jeudi 30 juillet à 19h, les enfants viendront présenter le résultat de leurs travaux lors d'un petit concert à l'église de Monceaux-sur-Dordogne.

Inscrivez-vous avant le jeudi 24 juillet !

Enfin, différents services continuent d'être proposés par votre tiers-lieu l'Oustal :



Location espace de coworking

au 1er étage de la mairie si vous avez besoin de vous isoler pour travailler une heure, une matinée, une journée ou plus....

Contactez nous.



Location de vélos électriques

Nos 6 vélos électriques de grande qualité vous attendent pour laisser la voiture de côté et voir notre région d'une autre manière.

De plus, nous avons mis en place la location longue durée (au mois) de nos vélos de la poste, reconditionnés, pour les usagers locaux.



Salon de thé et épicerie circuit-court :

ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

avec thé, café, jus de pomme bio, mais également notre fameux smoothie des tropiques et nos glaces .

Vous y trouverez également des produits locaux proposés à la vente : bière, miel, confiture, tisanes, pâté, préparation gâteaux aux noix...



France services :

aide aux démarches administratives, en collaboration avec la mairie .

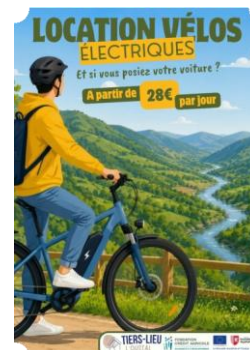


Guid'Asso :

accompagnement de la vie associative

Pour plus d'informations sur ces différentes activités vous pouvez consulter les affiches et supports de communication ou

Nous contacter directement
au 07 57 17 14 55.
Arthur et Mélanie seront là pour vous recevoir.



Fête de l'Air 2026

Dimanche 6 septembre à Monceaux-sur-Dordogne sur l'Espace de Loisirs Aériens des Chansèves

Corrèze Vol Libre vous invite à participer à sa Fête de l'Air le dimanche 6 septembre.

La Fête de l'Air, c'est un événement festif et convivial qui a lieu tous les ans et qui permet à l'association Corrèze Vol Libre de faire découvrir au grand public l'ensemble de ses activités : ULM, aile delta, parapente, cerf volant, modélisme.

Ces activités sont pratiquées toute l'année par les adhérents de l'association sur l'Espace de Loisirs Aériens des Chansèves à Monceaux-sur-Dordogne et sur les sites d'envol aménagés sur la vallée de la Dordogne pour l'aile delta et le parapente.

Corrèze Vol Libre et ses partenaires (école delta Toolaho, écoles parapente Millevaches Monédières Vol Libre et Got2fly) proposent toute l'année des stages d'initiation et de perfectionnement, à l'ULM, à l'aile delta, au parapente et au cerf-volant.

Le dimanche 6 septembre, toute la journée, si les conditions météorologiques le permettent bien sûr, Corrèze Vol Libre accueillera avec plaisir le grand public, petits et grands, qui souhaiteront voler et découvrir ses activités ULM, vol libre, cerf-volant et aéromodélisme (pas de réservation nécessaire, entrée gratuite).

Des baptêmes en montgolfière seront également proposés samedi 5 et dimanche 6, sur réservation :

téléphone : 06 87 02 10 68 et par mël : correzevollibre19@gmail.com

Programme de la journée du dimanche 6 septembre 2026

(sous réserve des conditions météorologiques) :

De 09H00 à 19H00

Entrée gratuite

- Pour la Fête de l'Air, Corrèze Vol Libre propose des baptêmes de l'Air en ULM à prix réduit de 50 % (40 € pour 15 mn de vol, 20 € pour les moins de 18 ans) **réservation sur place**
- Pendant que l'escadrille des ULM sera en vol, des démonstrations de vol seront proposées : aéromodélisme, paramoteur, vol remorqué d'aile delta, vol treuillé en parapente, cerf-volant, boomerang,
- Des animations seront proposées sur place pour les enfants et les plus grands, notamment la réalisation de cerfs-volants (gratuit), des initiations au boomerang, des démonstrations et initiation au pilotage de drones, des simulateurs de vol....
- Le « **Village Olympique** », géré par le comité olympique de la Corrèze, sera installé sur place et permettra aux enfants, et aux adultes intéressés, de pratiquer gratuitement l'escalade, le tir à l'arc et d'autres activités sportives, avec les conseils d'éducateurs sportifs qualifiés.

Rencontrez-nous à la « Fête de l'Air » !

Contacts presse :

Pierre Delmas 06 28 43 95 30 correzevollibre19@gmail.com

Infos sur : <http://correzevollibre.fr>

<https://www.facebook.com/correzevollibre>



Corrèze Vol Libre



06
Sept. 2026
À PARTIR DE 8H30
ENTRÉE GRATUITE

FÊTE DE L'AIR

Espace de Loisirs Aériens "Les Chansèves"
Monceaux-sur-Dordogne

Buvette sur place

Vols découverte à prix réduit en ULM et montgolfière.

Réservation sur place pour ULM
Réservation montgolfière au :
06 87 02 10 68 ou
correzevolibre19@gmail.com.

Démonstration en vol
d'aéromodélisme, aile delta,
paramoteur et parapente.

Animations pour tous :
cerfs-volants (réalisation gratuite),
randonnée pédestre et trail,
boomerang, simulateur de vol, village
olympique.

Tombola :
des baptêmes de l'air à gagner !

Programme complet sur :
www.correzevolibre.fr



www.correze.fr
CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Page 26



Un peu d'histoire

« Monceaux-sur-Dordogne » (canton d'Argentat, Tulle, Corrèze)

La forteresse de Monceaux est attestée par écrit pour la première fois dans la Vita Geraldii, vers 930 (4715), avec sa garnison (« oppidani »). Le château est aussi cité dans des textes à la tradition douteuse : la version interpolée du testament du vicomte Adémar en fait don à Tulle sans préciser de réserve au profit de Gauzla, l'épouse d'Adémar, ou de Gausbert, son frère (4716). Une notice du XII^e siècle (4717) prétend que le même vicomte Adémar aurait légué le château à son épouse Gauzla et après la mort de celle-ci au monastère de Tulle (4718), qui aurait alors confié la garde de la forteresse au fils bâtard d'Adémar (« filium nothum ») Donarellum, puis devant la défection de ce dernier pour cause de folie, l'aurait délégué au vicomte de Turenne Bernard (« Bernardum vicecomitem Torenæ ») (4719). À la mort de ce dernier, la garde de Monceaux-sur-Dordogne aurait suivi - non sans heurts et conflits - le sort du château de Turenne, échouant à son gendre Archambault Jambe Putride, vicomte de Comborn et époux de la fille de Bernard Sulpitie, puis à ses arrière-petits-fils (que le rédacteur semble avoir pris pour ses fils) Archambault vicomte de Comborn et Èbles vicomte de Ventadour. On ne sait trop quelle valeur accorder à ce témoignage, si ce n'est que Monceaux était disputé entre Tulle et les vicomtes de Comborn et Ventadour au XII^e siècle. En revanche, on sait, c'est qu'il existait une famille seigneuriale portant le nom de Monceaux au milieu du XI^e siècle, qui était bien dans l'orbite du vicomte de Comborn Èbles, le fils d'Archambault Jambe-Pourrie (4720). Au XIII^e siècle, le vicomte Èbles de Ventadour reconnut plusieurs fois tenir Monceaux en fief (« feodo ») de l'abbaye de Tulle (4721), l'un des actes citant même des actes authentiques (« per legitima documenta »), qui se réfèrent peut-être au testament interpolé et à la notice analysés plus haut, car on retrouve dans l'acte des expressions très proches (« castellania de Molceone cum suis pertinentiis », « feodum ») et des références au passé (« praedecessores nostros tenuisse ab antiquo »). La forteresse du haut Moyen Âge ne se trouvait pas au sommet de l'éperon rocheux dénommé Puy-du-Tour (4722), site d'un oppidum celtique, mais sur un éperon rocheux qui se trouvait de l'autre côté de la vallée de la Malefage, au lieu-dit le Chastel, au-dessus du hameau...

4715 Vita Geraldii, LM 10, l. 5 : « non longe ab oppido quod rustici Mulcedonum dicunt ».

4716 Tulle n° 14 « castrum meum Mulcedonum cum omni ipsius caslania, et cum ecclesia Sancti Martini subter eum posita ». Sur l'interpolation du testament d'Adémar, voir la première section du présent appendice, p. 1057-1066.

4717 Tulle n° 290. C'est la datation avancée par S. STRONSKI, La légende amoureuse de Bertrand de Born..., p. 163 n. 1, qui nous paraît parfaitement adéquate, dans la mesure où le récit cite à la fin la vicomté de Ventadour (vicecomitatum de Ventedorn), qui n'est pas attestée avant 1095. Stanislaw Stronski a tout de même commis deux petites erreurs : il cite en référence Uzerche n° 290, alors qu'il s'agit bien de Tulle n° 290 ; de plus, il veut voir dans les frères Archambault et Èbles les deux fils d'Èbles, premier vicomte de Ventadour, ce qui ne s'impose pas, puisque le texte dit que les deux frères étaient respectivement vicomtes de Comborn et Ventadour, et qu'Èbles premier vicomte de Ventadour avait un frère Archambault, qui fut bien vicomte de Comborn. Èbles ne prend d'ailleurs le titre de vicomte qu'à la mort de son frère aîné. L'emploi du terme feodum, plutôt que fevum, confirme en outre une datation tardive.

4718 Tulle n° 290 « Ademarum vicecomes inter alia reliquit ad istum supradictum locum castrum suum Mulcedonum cum caslania, et omnibus quae ad ipsum pertinebant, tali convenientia ut Gausla uxor ejus teneret dum viveret, post mortem quoque ejus Sancto Martino remaneret ; quae Gausla dum obiit, secundum dictum Ademari senioris sui Sancto Martino dimisit. » On remarquera que la notice s'oppose sur ce point au testament interpolé.

4719 Traduction de cette partie de la notice par E. ALBE, « Titres et Documents sur le Limousin et le Quercy. 4^e partie : analyse critique de quelques documents du cartulaire de Tulle et de Roc-Amadour », Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 10, 1918, p. 187, qui ne cache d'ailleurs nullement ses réserves à l'égard du document.

4720 Tulle n° 151 (1031-1065) est une notice d'une donation par « Ademarum de Molseo » et son fils Bertrand. Uzerche n° 1249 (1031-1051) est également une notice très fragmentaire citant « Petrus de Molseo, Ademarum filius ejus, Bertrandus filius Ademari ». Plus fiable et plus éclairant, Conques n° 79 (1031-1065) relate - sous la rubrique « aecclesia de Castanio » - la donation à Conques par « Ademarum de Molsedone » du manse de Castanio, avec la

vicariam et la comandam. Il faut donc supposer que les moines de Conques construisirent, après la donation mais avant la rédaction du cartulaire, une église en ce lieu de Castanio. Celui-ci n'est donc pas Le Chastang (comm. Servières-le-Château) de Gustave Desjardins mais Le Chastang (comm., cant. Tulle-Sud, Tulle, Corrèze), où Conques eut jusqu'à la révolution un prieuré et des droits seigneuriaux d'après J.-B. POULBRIÈRE, *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, 2^e édition, t. I, Brive, 1964, p. 297 et s. Le vicomte Èbles et ses fils (Boson, Archambault et Bernard) souscrivent et ajoutent l'alleu dudit manse, ce qui suggère qu'Adémar de Monceaux tenait d'eux ses droits sur le Chastang. À cette date, le vicomte Èbles ne peut être que le vicomte de Comborn fils d'Archambault Jambe-Pourrie, dont il faut donc retarder quelque peu la date de mort, fixée vers 1030 par S. STRONSKI, *La légende amoureuse de Bertrand de Born...*, p. 152, du fait du silence de la documentation. Par voie de conséquence, on connaît également désormais les noms de deux autres fils d'Èbles, Boson et Bernard. Dans le premier tiers du XII^e siècle, Hugues de Monceaux (« Hugo de Molsedone »), sa mère Adalgis et son frère Pierre donnent à Conques un bois et un capmanse à La Plagne (Conques n° 495). En 1293, Bertrand de Monceaux rendit hommage au vicomte Èbles VII de Ventadour pour le château, la châteltenie et les fiefs en dépendant ; le nom de Bertrand semble assurer qu'il s'agissait d'un descendant d'Adémar et de son fils Bertrand, cités au XI^e siècle. Il résulte de tout ceci que les Monceaux semblent avoir été une famille de vavasseurs, tenant le château de Monceaux-sur-Dordogne des vicomtes de Turenne, puis de ceux de Ventadour, lesquels le tenaient eux-mêmes de l'abbaye de Tulle.

4721 Tulle n° 667 (1256), 634 (1270), 403 (1272), 635 (1273).

4722 Contre E. BOMBAL, *Histoire de la ville d'Argentat et de son hospice*, 1879, Brive, réédition 1966, manifestement suivi par M. AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges...*, p. 288, qui s'appuie essentiellement sur le terme oppidum employé par la Vita Geraldii et parle de « tradition celtique », ce qui ne peut viser que le Puy-du-Tour. Or, oppidum chez Odon désigne simplement un site castral, tel Aurillac. On notera que rien dans les résultats des fouilles du Puy-du-Tour, rapportées par G. LINTZ, *Carte archéologique de la Gaule. La Corrèze* 19, Paris, 1992, n° 5, p. 53-54, n'indique une réoccupation du site au haut Moyen Âge, malgré la présence d'une chapelle Saint-Jean-Baptiste. À la décharge de Michel Aubrun, on conviendra que la localisation du site castral n'entraîne pas vraiment dans son propos, auquel elle n'apporte pas grand-chose.

Extrait de la thèse de Sébastien FRAY - Paris Sorbonne Université- 26 novembre 2011

« L'Aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (10^e et 11^e siècles) »

Merci à Claude CHASSAGNE, pour la fourniture de cet extrait



Pancakes aux courgettes

Ingrédients (18 pancakes environ)

- 2 courgettes (environ 270g pesées une fois râpées)
- 1 gousse d'ail, sel et poivre
- 2 œufs
- 40 cl de lait demi-écrémé
- 300 g de farine
- 1 c. à café de levure chimique
- 70 g de cantal râpé (ou autre fromage)

Préparation

- Râper finement les courgettes.
- Éplucher et hacher finement l'ail. Dans un saladier, fouetter les œufs avec le lait.
- Y ajouter petit à petit la farine tout en fouettant.
- Incorporer les courgettes râpées, l'ail, le cantal et la levure.
- Faire chauffer une poêle ou une crêpière légèrement huilée.
- Y faire cuire les pancakes pendant 3 à 4 minutes de chaque côté sur feu moyen.
- Servir les pancakes chauds surmontés de saumon fumé.



Glace aux fruits rouges sans sorbetière

Ingrédients (1 litre)

Crème cheeseBase

- 500 g de fraises ou fruits rouges
- 200 g de sucre glace
- ½ citron
- 250 ml de crème fraîche fleurette

Préparation

- Passer au mixeur les fruits, le sucre et le jus de citron.
- Fouetter la crème froide (préalablement mise au réfrigérateur) en chantilly et l'incorporer aux fruits mixés.
- Verser dans un bac et mettre au congélateur.
- Laisser prendre au congélateur et déguster.



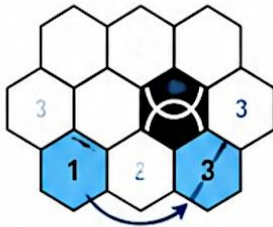


DÉTENTE & LOGIQUE



Faites travailler vos méninges tout en vous amusant !

RÈGLE DU JEU

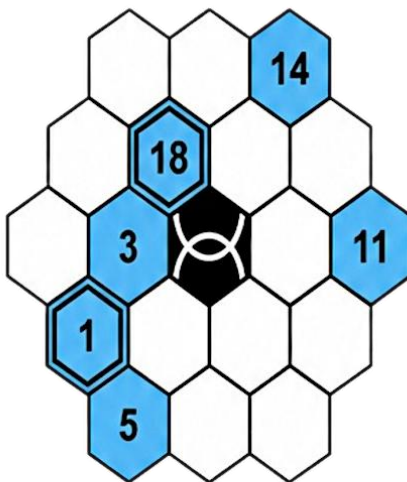


Remplissez les cases vides avec les nombres manquants en suivant l'ordre croissant (1, 2, 3, ...).

Chaque nombre doit être placé dans une case adjacente au nombre précédent ou suivant.

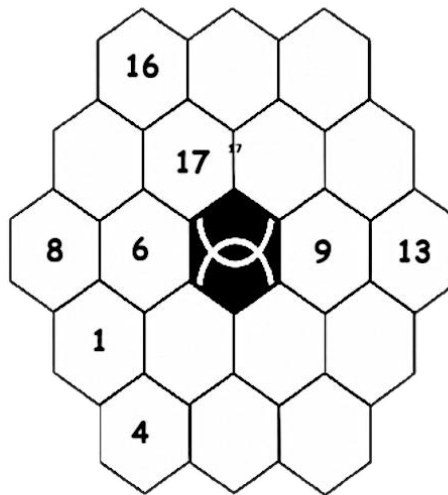
Les cases sont adjacentes si elles se touchent par un côté.

★ NIVEAU 1 FACILE



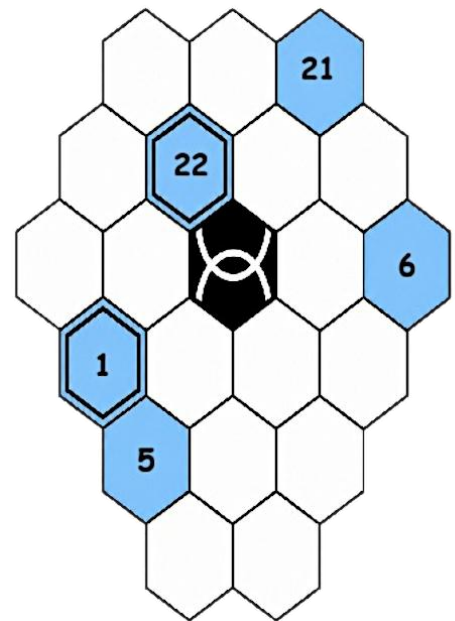
Complétez la grille
de 1 à 18.

★★ NIVEAU 2 INTERMÉDIAIRE



Complétez la grille
de 1 à 18.

★★★ NIVEAU 3 DIFFICILE



Complétez la grille
de 1 à 25.



CONSEILS

- Commencez par repérer les séries de nombres déjà bien positionnées.
- Cherchez les cases qui n'ont qu'une seule possibilité.
- Vérifiez toujours que les nombres consécutifs se touchent bien par un côté.

*Un bon moyen de se détendre
en stimulant votre logique !*



Solutions dans le prochain numéro !





ETAT CIVIL

DECES 2026

BROQUERIE Jean	Le Bourg	décédé le	04/01/2026
JAUILHAC Jean-Claude	Lafarge	décédé le	25/01/2026
LAYOTTE Emmanuel	Route de Quinson	décédé le	07/02/2026
CHAPPOUX Claude	Saulières	décédé le	24/02/2026
FRUTIERE Georges	Laborie	décédé le	30/03/2026
COUDERC Jeanne née SERVANTIE	Vergnolles	décédée le	01/04/2026

PACS 2026

GUILLOTEAU Laurent André Roger et DESMAREST Véronique	Moustoulat	Le 28/03/2026
--	------------	---------------

NAISSANCES 2026

Gaspard ARRESTIER (né à TULLE) De Rémi ARRESTIER et Sandra MARCHE Domiciliés 1 Impasse du Mons	Le 17/01/2026
---	---------------

LARIBE Rose (née à TULLE) De Dylan LARIBE et Elsa JARRY Domiciliés 14 Le Mons	Le 12/06/2026
--	---------------